



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

CONSEIL COMMUNAL

Le 10 janvier 2020

A MESDAMES ET MESSIEURS
LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL

Le conseil communal de St-Légier - La Chiésaz est convoqué le

MARDI 21 JANVIER 2020 A 20H15
A L'AULA DU COLLEGE DU CLOS-BEGUIN

ORDRE DU JOUR

Le délai d'inscription, pour la parole aux habitants, concernant la séance du 16 mars 2020 est fixé au : **2 mars 2020**

1. Adoption de l'ordre du jour définitif
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 4 et 25 novembre 2019
3. Communications du bureau du conseil
4. Communications de la municipalité et annonce des préavis futurs
5. **PREAVIS N° 25/2019** concernant la convention de fusion entre les communes de Blonay et St-Légier - La Chiésaz
6. Informations de nos représentants siégeant dans les organismes intercommunaux
7. Motions, postulats ou interpellations éventuels
8. Propositions individuelles et divers

Le président

Jacques Reymond
